

GUIDE PRATIQUE

Guide de l'enseignant

Support d'accompagnement pour les visites scolaires et l'éducation muséale

Note : ce document est une fiche de présentation générale. Pour la version complète et à jour, contactez la direction technique compétente du MINAC ou la Délégation Régionale la plus proche.

Objet du guide

Le présent guide s'adresse aux enseignants et encadrants pédagogiques souhaitant organiser une visite de musée dans le cadre des activités d'éducation muséale du Ministère des Arts et de la Culture. Il propose des repères simples pour préparer, animer et prolonger en classe la découverte des collections et des expositions, en lien avec les programmes scolaires.

Il s'inscrit dans la volonté du Ministère de rapprocher les établissements scolaires du patrimoine culturel national et de faciliter la médiation entre les équipes muséales et le milieu éducatif.

Contenu et structure

Le guide est organisé de manière progressive, de la préparation de la visite jusqu'à son exploitation pédagogique en classe. Il comprend notamment :

- Des recommandations pour la prise de contact avec le musée et l'organisation logistique de la visite ;
- Des repères sur le déroulement d'une visite guidée et le rôle du médiateur culturel ;
- Des pistes d'activités pédagogiques adaptables selon le niveau des élèves ;
- Des suggestions de prolongements en classe après la visite, sous forme d'exercices ou de restitutions.

Recommandations pédagogiques

Il est conseillé à l'enseignant de préparer sa classe en amont, en présentant brièvement le musée visité et les grandes thématiques abordées. Pendant la visite, un temps d'observation et d'échange avec le médiateur est privilégié, plutôt qu'une simple visite passive.

- Adapter le vocabulaire et le rythme de la visite à l'âge des élèves ;
- Favoriser les échanges et les questions autour des objets et œuvres présentés ;
- Prévoir un temps de synthèse ou de restitution après la visite.

Modalités pratiques

Les établissements scolaires intéressés par une visite encadrée peuvent se rapprocher du musée concerné ou de la direction en charge de l'action éducative et culturelle du Ministère, afin de convenir des modalités d'organisation, des créneaux disponibles et des conditions d'accueil des groupes scolaires.
